

# GRIZZLY

## MANUEL D'OPÉRATEUR

MODÈLE : 225 000 / 226 000 / 227 000 MODÈLE MOTEUR : \_\_\_\_\_  
# SÉRIE : \_\_\_\_\_ #SÉRIE MOTEUR : \_\_\_\_\_

DATE D'ACHAT : \_\_\_\_\_  
ACHETÉ DE : \_\_\_\_\_

**AVERTISSEMENT :** CE PRODUIT EST CONÇU ET MANUFACTURÉ POUR DONNER UN SERVICE FIABLE ET SÉCURITAIRE SI OPÉRÉ SELON LES INSTRUCTIONS. LE MANUFACTURIER FOURNIT LES INSTRUCTIONS SUIVANTES POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT ET COMPTE SUR L'OPÉRATEUR AFIN QUE LES INSTRUCTIONS SOIENT TRANSMISES CLAIREMENT AUX PERSONNES QUI EN FERONT L'USAGE. LE MAUVAIS USAGE DE L'ÉQUIPEMENT POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES GRAVES OU ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

### ÉQUIPEMENT GRIZZLY

9475 RUE PASCAL GAGNON, ST-LÉONARD, QUÉBEC, CANADA, H1P 1Z4

TÉL: (514) 325-1260 / 1-888-325-9953 FAX: (514) 325-9952

COURRIEL: [info@alcor-inc.com](mailto:info@alcor-inc.com) Site Web: [www.grizzlyequip.com](http://www.grizzlyequip.com)

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
PRÉPARATION.....	4
Opérateur .....	4
<b>PORTER DES VÊTEMENTS APPROPRIÉS .....</b>	<b>4</b>
<b>PRÉPARATION DU TOIT.....</b>	<b>4</b>
Inspection du pontage du toit .....	4
Zone de sécurité .....	4
HISSER LA MACHINE SUR LE TOIT .....	5
Inspection avant levage .....	5
HISSAGE .....	5
PRÉCAUTIONS.....	5
FONCTIONNEMENT .....	6
ENTRETIEN.....	6
<b>CONSIGNES DE SÉCURITÉ .....</b>	<b>7</b>
<b>CHUTES.....</b>	<b>7</b>
<b>BRÛLURES .....</b>	<b>7</b>
<b>LEVAGE LOURD.....</b>	<b>7</b>
<b>FEU/EXPLOSION .....</b>	<b>8</b>
<b>ÉLECTROCUTION.....</b>	<b>8</b>
<b>CHUTES D'OBJETS .....</b>	<b>8</b>
<b>OBJETS PROJÉTÉS .....</b>	<b>9</b>
<b>MACHINERIE SANS SURVEILLANCE .....</b>	<b>9</b>
<b>Vu explosée.....</b>	<b>10</b>

## INTRODUCTION

### 225 000, 226 000, 227 000 TRANSPORTEURS

Merci d'avoir fait l'acquisition d'un produit de qualité **GRIZZLY**. Avec un usage approprié, le transporteur vous fournira plusieurs années de bon service. Pour la sécurité du personnel sur les chantiers, il est primordial que les instructions fournies pour l'usage et l'entretien de l'équipement soient lues et entièrement comprises par l'opérateur.



**225 000**



**227 000**



**226 000**

## AVERTISSEMENT

USAGE PRÉVU : CES TRANSPORTEURS SONT CONÇUS POUR UN USAGE SUR TOIT PLAT DANS L'UNIQUE BUT DE TRANSPORTER PAPIER, ISOLANT OU DÉBRIS. TOUTE AUTRE UTILISATION DE CET ÉQUIPEMENT ANNULE LA GARANTIE DU MANUFACTURIER ET DEVIENT L'UNIQUE RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE ET/OU OPÉRATEUR ADVENANT DES BLESSURES CORPORELLES OU DOMMAGES MATÉRIELS.

## **PRÉPARATION**

### **Opérateur**

COMMENCER PAR LIRE ET BIEN COMPRENDRE LES INSTRUCTIONS. EN CAS DE DOUTE, DEMANDER À QUELQU'UN DE LIRE ET EXPLIQUER LES INSTRUCTIONS À L'OPÉRATEUR, OU APPELER LE MANUFACTURIER POUR PLUS D'INFORMATIONS. UN OPÉRATEUR MAL INFORMÉ POURRAIT S'INFLIGER, OU INFLIGER À D'AUTRES DES BLESSURES GRAVES, OU MÊME LA MORT.

## **PORTER DES VÊTEMENTS APPROPRIÉS**

Des lunettes de sécurité sont recommandées et doivent être portées si des travaux de coupe ou de balayage sont faits à proximité. Des lunettes de sécurité ou un casque avec visière sont également nécessaires lors de travaux effectués avec de l'asphalte chaud.

Porter des vêtements appropriés; Des vêtements trop serrés peuvent restreindre les mouvements et ralentir le temps de réaction en cas de situation d'urgence. Des vêtements trop amples peuvent être dangereux ou causer des blessures sérieuses si ceux-ci se retrouvent coincés dans des pièces en mouvement d'une machine. Porter une chemise à manches longues boutonnées aux poignets, des bottes de sécurité à cap d'acier, des pantalons sans revers et des gants de sécurité appropriés.

Un casque de sécurité doit être porté en tout temps sur un chantier en mouvement.

## **PRÉPARATION DU TOIT**

### **Inspection du pontage du toit**

Avant d'autoriser l'accès au toit au personnel et à l'équipement, s'assurer que le pontage est suffisamment fort pour en supporter le poids. Vérifier la charge limite du pontage avec le propriétaire, le contracteur ou l'architecte. Nettoyer la surface de travail de tout obstacle potentiellement dangereux qui pourrait causer des blessures corporelles à l'opérateur ou aux autres travailleurs autour. Interdire l'accès aux personnes non autorisés sur le chantier. Vérifier que toutes les ouvertures du toit soient protégées contre les chûtes.

### **Zone de sécurité**

S'assurer de toujours sécuriser le toit, installer un système de garde-corps ou de barricades et d'être conforme aux normes et aux exigences de la CNESST.

## HISSER LA MACHINE SUR LE TOIT

**AVERTISSEMENT :** TOUJOURS VÉRIFIER LA CAPACITÉ DE CHARGE DU TOIT AVEC LE CONTRACTEUR, PROPRIÉTAIRE OU ARCHITECTE AVANT DE PROCÉDER AU LEVAGE.

### Inspection avant levage

S'assurer que les équipements de levage sont en bonne condition d'opération et qu'ils sont opérés par des personnes qualifiées. Les équipements de levage doivent être libres de toute obstruction et obstacle surélevé, tel que les lignes de tension. Tout doit être sécuritaire et contrebalancé. Les équipements de levage doivent être inspectés : tout câble cassé, cadre, structure ou châssis plié ou toute autre pièce endommagée doit être réparé ou remplacé par un spécialiste. Évacuer toute personne non-autorisée des lieux de levage. Ne pas excéder le poids et la capacité maximale de votre équipement de levage. Ne pas utiliser en cas de doute.

### HISSAGE

Les anneaux de levage ne sont pas inclus sur cet équipement. Lever le transporteur fermement attachée avec des câbles de sécurité autour de la structure du transporteur. S'assurer que le levier, câbles, crochets, etc. sont en bonne condition pour éviter des dommages matériels et des blessures corporelles.

<b>Poids :</b>	225 000 Transporteur avec roues arrière pivotantes	145 lbs approx.
	226 000 Transporteur avec roues arrière fixes 400 X 8	140 lbs approx.
	227 000 Transporteur sans roues arrières	110 lbs approx.

**AVERTISSEMENT :** NE JAMAIS HISSER LE TRANSPORTEUR AVEC UNE CHARGE QUELCONQUE.

## PRÉCAUTIONS

1. Ne jamais opérer les transporteurs si endommagés. Les réparations ou remplacements de pièces doivent être effectués par un mécanicien qualifié.
2. Ne jamais modifier l'équipement. Ne jamais opérer une pièce d'équipement modifiée.
3. Évitez les endroits glissants sur le toit pour ne pas tomber
4. Porter des bottes de travail et des vêtements convenables.
5. Être bien formé avant d'opérer l'équipement
6. Toujours vérifier la capacité de charge du toit avec le contracteur, propriétaire ou architecte.
7. Opérer sur toit plat seulement.
8. Protéger toute ouverture sur le toit.
9. Ne jamais utiliser cette machine sous l'influence d'alcool ou de drogues, ce qui pourrait altérer le jugement et l'habileté.
10. Garder l'équipement en bonne condition.
11. S'assurer qu'il y a des gardes corps tel que spécifié par la CNESST.

## FONCTIONNEMENT

Les Transporteurs 225 000, 226 000 et 227 000 sont conçus pour être utilisés dans un périmètre de sécurité, voir les normes et les exigences de la CNESST en cette matière. Ces machines sont du type bascule et tire/pousse. Demeurer à distance de toute personne et matériaux lorsqu'opérés sur le toit. Ne pas utiliser l'équipement sans opérateur qualifié.

Le Transporteur est conçu pour transporter isolants ou matériaux légers. Le Transporteur est équipé de roues larges, ce qui rend les chargements plus stables. Fabriqué d'acier tubulaire rigide avec support pour roues arrière, ce qui permet de basculer le Transporteur et de l'utiliser comme remorque.

Lever les chargements avec soin.

Voici quelques techniques de levage qui peuvent réduire le stress des muscles et la colonne vertébrale :

- Analyser le mouvement ainsi que le chargement et s'assurer que le chemin est libre de tout obstacle.
- Utiliser un équilibre écarté avec un pied légèrement devant l'autre.
- Serrer les muscles de votre abdomen en basculant le Transporteur.
- Baisser le chargement tranquillement.
- S'assurer de ne pas rouler ou marcher sur des déchets.
- **Si le Transporteur est tiré, s'assurer de bien regarder dans la direction désirée.** Ne jamais reculer avec le Transporteur près d'une ouverture ou près d'une bordure du toit.
- Ne jamais courir avec le Transporteur.

Après la lecture de toutes les instructions, les Transporteurs 225 000, 226 000 et 227 000 sont maintenant opérationnels. Lors de la première utilisation, placer le Transporteur sur le sol ou sur une surface ouverte, loin de toute obstruction ou bord de toit et pratiquer les techniques de manœuvres du Transporteur sans aucune charge.

## ENTRETIEN

Les roulements à billes sur les roues sont requièrent un graissage régulier. Toutes les pièces mécaniques doivent être inspectées régulièrement et réparées ou remplacées lorsque nécessaire. Remplacer toute pièce brisée avant d'opérer.

Vérifier la pression et l'état des pneus.

Toujours vérifier la pression appropriée des pneus selon les recommandations du manufacturier avant de les gonfler (la pression recommandée devrait être imprimée sur le côté du pneu).

## **CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

Les dangers de sécurité ne sont pas toujours évidents pour les travailleurs. Contrairement à l'exposition aux risques pour la santé, où la maladie et les blessures se développent lentement, les dangers de sécurité résultent souvent en blessures graves ou en mort subite.

Des os brisés, des coupures, des ecchymoses, des entorses ou des pertes de membres, comme la perte de la vue ou de l'ouïe sont des exemples de blessures qui peuvent être causés par les dangers de sécurité.

Dans le domaine de la toiture, le taux de blessures au travail, se retrouve dans le top dix des plus élevé dans les principaux groupes professionnels.

### **CHUTES**

Les chutes sont la première cause de blessures ou de mort chez les couvreurs. Environ dix pourcent de tous les accidents dans le domaine de la toiture proviennent de chutes en bordure du toit, d'une ouverture dans le toit, ou d'une échelle. Plus de la moitié des accidents non mortels occasionnent des blessures graves. Les bords et les ouvertures d'un toit non protégé et non gardé peuvent engendrer des conditions extrêmement dangereuses.

Les échelles ayant des marches fissurées, mal fixées ou manquantes, des barreaux latéraux brisés, fissurés ou non fixés fermement aux marches, des verrous brisés, manquants, mal fixés ou couverts de graisse, d'huiles ou de bitume durci peuvent provoquer des blessures graves. Les échelles doivent toujours être inspectées pour assurer le bon entretien, qu'elles sont construites adéquatement et qu'elles sont suffisamment longues pour se prolonger trois pieds au-dessus de la surface du toit.

Les treuils instables ou mal équilibrés chavireront pouvant emporter le travailleur. Les rouleaux de papier bitumé ne doivent jamais servir de contrepoids. Les travailleurs doivent savoir la capacité de charge. Cette dernière doit toujours être affichée.

### **BRÛLURES**

Un contact d'asphalte chaud provoque fréquemment des brûlures au deuxième ou troisième degrés. Le contact implique habituellement des portions de peau plus profondes et ces blessures peuvent s'infecter facilement.

Environ seize pourcent des blessures dans le domaine de la toiture sont des brûlures d'asphalte chaud.

Les causes principales de brûlures sont :

- Les éclaboussures provenant d'une bouilloire d'asphalte chaud.
- Glisser ou trébucher pendant le transport d'asphalte chaud dans un contenant ouvert.
- Les éclaboussures lors d'opérations de transfert d'asphalte chaud (à partir du tuyau vers un réservoir isolé, d'un réservoir isolé vers un chariot à mophe ou vers un seau, ou encore d'une bouilloire vers un seau).

### **LEVAGE LOURD**

Les entorses et les foulures, surtout celles qui impliquent le dos, sont considérées comme les blessures les plus communes et parmi les plus graves des couvreurs. Presque trente pourcent de ces blessures engendrent un arrêt de travail de minimum 10 jours.

## **FEU/EXPLOSION**

Trois conditions doivent se rencontrer pour qu'un feu ou une explosion se produise. **Premièrement**, une source d'allumage ou de chaleur, par exemple : un arc électrique, une étincelle, une flamme nue, la décomposition de certains sulfures de fer ou encore un point chaud dans le réservoir. **Deuxièmement**, la composition et/ou la concentration suffisante de vapeurs inflammables à l'intérieur du réservoir (d'asphalte et/ou de gaz) **Troisièmement**, de l'oxygène.

Pour les bouilloires et les citernes, les conditions de feu et/ou d'explosions augmentent lorsque :

- Des brûleurs trop puissants sont utilisés pour chauffer l'asphalte, causant une surchauffe localisée des tubes chauffants, créant par la suite, un point de chaleur
- La température de l'asphalte est amené trop rapidement à la température d'opération désirée.
- Baisser le niveau d'asphalte trop rapidement dans les tubes incandescents, laissant au final, des surfaces ayant une température excessivement haute.
- L'asphalte est réchauffé à son point éclair. (environs 300°-320°C) (572°-608°F).
- La température de l'asphalte est suffisamment chaude et atteint le niveau d'auto-inflammation(430°-440°C) (806°-824°F).
- Le conduit de ventilation d'une citerne est obstrué ou bouché, de sorte que les vapeurs inflammables augmentent et se condensent jusqu'à exploser.

Plusieurs gaz se forment rapidement en créant des vapeurs inflammables, avec la chaude température du réservoir. Ces mélanges de vapeurs peuvent aussi se former à l'intérieur d'espaces confinés, comme les murs de parapets élevés, dans les atriums ou dans tout espace ayant peu ou pas de ventilation. Le contact entre les vapeurs et une source d'ignition, ou encore l'auto-ignition des vapeurs, peut causer une explosion.

## **ÉLECTROCUTION**

L'électricité à bas voltage peut causer des décharges électriques en provoquant des contractions musculaires, des difficultés de respiration, un pouls irrégulier, des brûlures graves ou même la mort. La route que le courant prend dans le corps affecte le degré de blessure. Le courant circulant d'un doigt à un autre ne passera pas à travers les organes vitaux alors que celui passant d'une main à l'autre passera à travers le cœur et les poumons.

C'est pour cette raison que les outils électriques doivent être adéquatement mis à la terre. Le fil électrique doit se terminer dans une prise triple de contact de mise à terre, ou les fils doivent être enclos dans un boîtier de métal avec une attache spéciale de mise à terre.

Les employeurs doivent fournir un interrupteur de circuit de mise à terre pour toutes les prises sur tous les sites de construction qui ne font pas partie du circuit permanent de l'édifice. Ceci est un disjoncteur à action rapide, qui peut couper l'électricité dans une fraction de seconde.

Les échelles en métal peuvent poser un sérieux danger d'électrocution lorsqu'installées près des installations électriques et des lignes de tension.

## **CHUTES D'OBJETS**

Des outils, des briques, des matériaux, des seaux, des boîtes, des palettes et à peu près tout objet qui peut tomber d'un toit avec un poids suffisamment lourd peut causer des blessures graves lorsqu'échappé sur quelqu'un. Les travailleurs ont toujours besoin d'un casque de sécurité lorsqu'ils travaillent sous d'autres travailleurs, sous des outils ou des équipements.



## **OBJETS PROJETÉS**

Des objets peuvent être projetés par des machines, par des opérations de soudure ou de broyage et ceux-ci peuvent être portés par le vent. Les opérations d'arrachage, dans lesquelles des coupeuses, des balais mécaniques et des scarifieuses sont généralement utilisés, sont une source majeure de substances projetées. Les parties du corps les plus souvent blessées sont les yeux.

## **MACHINERIE SANS SURVEILLANCE**

Les lames et les chaînes à découvert sur des machines mécaniques comme les monte-charges et les coupeuses peuvent lacérer et/ou écraser gravement des parties du corps. Des gardes doivent absolument être installés par-dessus les parties mobiles afin de protéger les travailleurs.

Vu explosée 225000, 226000, 227000

ITEM	NR.	QTE.	DESCRIPTION
1	227001	1	CHASSIS
2	935006	2	ROUE
3	940007	2	POIGNEE
4	940005	2	POIGNEE
100	914755	2	GOUPILLE FENDUE
101	912021	2	RONDELLE

DATE: 07.07.1998	<b>TRANSPORTEUR</b>
REV.: 01.01.2005	
EQUIPEMENT <b>GRIZZLY</b> EQUIPEMENT	227000

ITEM	NR.	QTE.	DESCRIPTION
1	225001	1	CHASSIS
2	225002	1	SUPPORT DE ROUE
3	935051	2	ROUE AVANT
4	940005	2	POIGNEE
5	900008	1	BOULON DE REGLAGE
6	935006	2	ROUE
7	940007	2	POIGNEE
100	910152	8	BOULON HEX.
101	912503	8	RONDELLE A RESSORT
102	912002	8	RONDELLE
103	913007	8	ECROU
104	914755	2	GOUPILLE FENDUE
105	912021	2	RONDELLE
106	913511	1	ECROU AUTOBLOCCANT
107	912023	2	RONDELLE
108	914703	2	GOUPILLE FENDUE
109	910254	1	BOULON HEX.

DATE: 07.07.1998	<b>TRANSPORTEUR</b>
REV.: 01.01.2005	
EQUIPEMENT <b>GRIZZLY</b> EQUIPEMENT	225000

ITEM	NR.	QTE.	DESCRIPTION
1	226001	1	CHASSIS
2	226002	2	SUPPORT DE ROUE
3	226003	1	AXE DE ROUE
4	226004	1	FOURCHE DE ROUE
5	900008	1	BOULON DE REGLAGE
6	226006	1	TUBE D'ECARTEMENT
7	940005	2	POIGNEE
8	935009	2	ROUE
9	935006	2	ROUE
10	940007	2	POIGNEE
100	914755	6	GOUPILLE FENDUE
101	912021	4	RONDELLE
102	910253	1	BOULON HEX.
103	913511	1	ECROU AUTOBLOCCANT
104	912023	2	RONDELLE
105	914703	2	GOUPILLE FENDUE

DATE: 07.07.1998	<b>TRANSPORTEUR</b>
REV.: 01.01.2005	
EQUIPEMENT <b>GRIZZLY</b> EQUIPEMENT	226000